L'ECHO DE BARON Février 2026

www.mairiedebaron.fr

AGENDA

RAPPEL

 # Chaque lundi de 9h30 à 10h30, l'ASCL vous propose des cours de yoga dispensés dans la salle des fêtes de Baron. Renseignements au *06 27 42 60 27*

 # <u>Dimanche 1er février</u> : AAE - Randonnée autour des clochers en Vallée d'Automne. Rendez-vous à 8h30 place St Pierre à Baron.

 # <u>Samedi 7 février</u> : comité des fêtes – réunion de préparation des projets 2026 à 11h30 au local d'animation.

 # <u>Samedi 14 février :</u> soirée à l'Hirondelle (voir encadré).

 # <u>Dimanche 15 février</u> : AAE -Randonnée au Bois du Roi à Ormoy Villers. Rendez-vous 8h30 place St Pierre à Baron.

LE RECRUTEMENT DU PARC ASTÉRIX REVIENT

Afin de préparer l'ouverture du Parc, de nombreux postes sont à pourvoir :

- Hôtellerie
- Restauration
- Attractions / Accueil
- Spectacles & animations
- Maintenance
- Accueil
- Vente
- Centrale de réservation
- Fonctions support
- Informatique

Le Parc Astérix recrute tout au long de l'année. Les candidats ont la possibilité de déposer leur candidature directement sur le site carrière :
https://recrutement.parcasterix.fr/

Association Baron Culture

Horaires d'ouverture de la bibliothèque de Baron
Mercredi de 17h00 a` 19h00
Vendredi de 17h30 a` 18h45
Samedi de 11h00 a` 12h15

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 17 JANVIER 2026

Étaient présents : Laurent DI PIZIO, Julien BOCQUILLON, Simone BRETON, Thierry BUTTIAUX, Brice de LA BÉDOYÈRE, Jérôme MIROUX, Dalila PAULIC, Laetitia POGUET, Catherine ROSIERS, Émilie TOULEMONDE, Annick UDA

Était excusée : F. DOURLEN (pouvoir à C. ROSIERS), L. LECERF (pouvoir à L. POGUET), D. PORAS (pouvoir à L. DI PIZIO).
Était absente : A.S. SICARD

Le procès-verbal du dernier Conseil municipal a été approuvé.

Ce conseil concerne une modification à apporter à la convention générale d'ouvrage pour les travaux d'investissement à réaliser sur le domaine public routier départemental.

Il est à rajouter sur la convention générale adoptée le 3/04/2025 pour les travaux de mise en sécurité sur la RD-330A, la mention de non-réalisation de pistes cyclables du fait qu'aucune continuité de cette piste n'est à assurer.

Le conseil approuve cette modification et autorise le maire à signer cette convention générale de maitrise.

AUTRE INFORMATION

Une déviation sera mise en place durant les travaux de la RD 330A qui devraient débuter durant les vacances de Février et durer environ un mois.

Le plan de ce nouvel aménagement est consultable en mairie.

Fin de séance 10h40

Il est rappelé que chaque procès-verbal de conseil municipal une fois approuvé, est mis en ligne sur le site de la commune www.mairiedebaron.fr sous la rubrique « La mairie ».

Jours	Mairie et Agence Postale 03 44 54 20 55
Lundi	9 h 00 à 12 h 00
Mardi	9 h 00 à 12 h 00
Mercredi	Fermé
Jeudi	9 h 00 à 12 h 00
Vendredi	9 h 00 à 12 h 00
Samedi	9 h 00 à 12 h 00

VACANCES SCOLAIRES D'HIVER
Fin des cours :
Samedi 14 février 2026
Reprise le lundi 2 mars 2026

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections municipales se tiendront à la mairie de Baron les 15 et 22 mars 2026.

Les dates limites d'inscription sur les listes électorales sont fixées au mercredi 4 février 2026 pour les demandes en ligne, et au vendredi 6 février 2026 pour les dossiers physiques.

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire :

> en ligne : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788

> en mairie en vous munissant d'une pièce d'identité´ en cours de validité´ et d'un justificatif de domicile récent.

La loi du 21 mai 2025 **modifie le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants.**
Il est désormais aligné sur celui des communes de 1 000 habitants et plus.

Il s'agit d'un scrutin de liste paritaire proportionnel, à deux tours. **Les listes de candidats doivent être paritaires avec alternance obligatoire entre une femme et un homme.**

Il n'est plus possible d'ajouter ou de supprimer des noms, ni de modifier l'ordre de présentation des candidats lors du vote.

Tout bulletin modifié, rayé ou raturé sera nul.

ACCUEIL FRANCE SERVICES

Le Centre Socioculturel des Portes du Valois de Nanteuil-le-Haudouin n'organisera pas jusqu'à nouvel ordre de permanence mensuelle France Services à la mairie de Baron.

Afin de vous accompagner dans toutes vos démarches administratives, vous avez la possibilité de vous rendre à la permanence de Nanteuil au 7b rue Ernest Legrand aux horaires d'ouverture suivants :

Lundi 10:00 – 12:00
Mardi et mercredi 09:00-12:00 / 14:00-17:00
Jeudi 09:00-12:00 / 16:00-17:30
Vendredi 09:00-12:00 / 15:00-18:00
(Tel 03 44 88 37 90)

RESTAURANT L'HIRONDELLE

Soirée musicale pour la Saint-Valentin
Le 14 février
à partir de 19 H 30

Uniquement sur réservation au 03 44 54 21 30/07 69 77 84 21